



Ville de Tubize

URBANISME AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le Collège communal fait savoir le fonctionnaire délégué est saisi d'une demande de permis d'urbanisme (Référence permis/certificat : PU-2023/012)

Le demandeur est IMMOSPHERE SPRL demeurant Drève des Châtaigniers 14 à 7850 Enghien.

Le terrain concerné est situé Rue Dehase à 1480 Tubize et cadastré division 1, section C n°59S4.

Le projet consiste en la régularisation d'un immeuble de 38 appartements, de surfaces commerciales et aménagement des abords., et présente les caractéristiques suivantes :

«*Dérogation au Plan de secteur - le projet est situé en zone d'activité économique industrielle du Plan de secteur et la demande concerne la construction d'un immeuble de 38 appartements et de surfaces commerciales. Ecart au RCU - zone d'habitat urbain périphérie. : §1. Implantation- "La zone de bâtisse est de 18 mètres au maximum à partir de l'alignement ou du front de bâtisse et sera distante d'au moins 10 mètres de la limite parcellaire de fond" Le bâtiment est situé le long de la limite parcellaire. "La profondeur du volume principal bâtissable est de 15 mètres au maximum et de 10 m au minimum." Ici +- 56m de profondeur par rapport à l'alignement rue Dehase. §2 Gabarit : "Pour la zone urbaine « périphérie », sont autorisés les R+ 2 et R+ 1 avec niveau toiture habitable suivant les dispositions suivantes :-avoir une hauteur sous corniche de minimum 6.5 mètres (R+1) à maximum 9.5 mètres (R+2) et être toujours inférieur à la largeur de voirie. " Ici le bien est un immeuble d'appartements composé de 38 logements en R+5. §3. Toiture : "une toiture à deux versants, de pente comprise entre 30° et 45°,chaque versant de toiture présentant la même pente." Ici la toiture sera plate. »*

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article D.IV.40 du Code du Développement Territorial.

Le dossier peut être consulté sur rendez-vous durant la période d'enquête à l'adresse suivante : Hôtel de Ville de Tubize, Département Cadre de vie (cellule Urbanisme), Grand'Place 1, 1480 Tubize :

L'enquête publique est ouverte le 28 janvier 2023 et clôturée le 13 février 2023.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège Communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Ville de Tubize, Grand'Place 1 à 1480 Tubize ;
- par télécopie au numéro 02/391.39.12
- par courrier électronique à l'adresse suivante : info@tubize.be
- remises au service urbanisme (durant les heures d'ouverture), bureau se trouvant à l'Hôtel de Ville de Tubize sis Grand'Place, 1 à 1480 Tubize.

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention : PU-2023/012

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès de M. Valentin Delchambre (Tél. 02/391.39.39.63) ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le 13 février 2023 à l'Hôtel de Ville, Département Cadre de vie.

Le conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme est Mme Warmont la personne chargée de donner des explications sur le projet est M. Valentin Delchambre dont le bureau se trouve Grand'Place 1 à 1480 Tubize.